



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 12/2018**

Vevey, le 14 février 2018

**Fondation des Arts et Spectacles de Vevey - comptes de sa saison 2016 / 2017**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Fondation des Arts et Spectacles de Vevey (FAS) présente aujourd'hui les comptes de sa saison 2016 / 2017 pour la saison artistique du Reflet - Théâtre de Vevey et la gestion de la Salle del Castillo.

	<b>COMPTES 2015/2016</b>	<b>COMPTES 2016/2017</b>	<b>BUDGET 2016/2017</b>	<b>BUDGET 2017/2018</b>
Subventions – Ville de Vevey	335'000	335'000	335'000	335'000
Subventions – Canton Vaud	40'000	40'000	35'000	50'000
Recettes billetterie	694'377	686'822	613'000	710'000
Recettes propres	146'130	233'422	173'400	282'000
Fonds Intercommunal	1'240'000	1'240'000	1'240'000	1'240'000
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2'455'506</b>	<b>2'535'244</b>	<b>2'396'400</b>	<b>2'617'000</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2'441'507</b>	<b>2'475'212</b>	<b>2'394'140</b>	<b>2'620'400</b>
<b>RESULTAT BRUT</b>	<b>13'999</b>	<b>60'032</b>	<b>2'260</b>	<b>-3'400</b>
Recettes Castillo	185'399	189'699	170'000	140'000
Subvention Castillo (Ville)	63'000	40'000	60'000	60'000
Charges Castillo	248'106	229'580	250'000	220'000
<b>RESULTAT CASTILLO</b>	<b>293</b>	<b>119</b>	<b>-20'000</b>	<b>-20'000</b>

<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>14'292</b>	<b>60'151</b>	<b>-17'740</b>	<b>-23'400</b>
Utilisation des fonds de réserve	0	0	0	0
Attribution aux fonds de réserve	0	20'000	0	0
Résultats reportés	-53'690	-39'398	-39'398	-57'138
<b>RESULTAT FINAL A REPORTER</b>	<b>-39'398</b>	<b>753</b>	<b>-57'138</b>	<b>-80'538</b>

Les comptes 2016 / 2017 marquent le retour aux chiffres noirs et la possibilité de constituer à nouveau des provisions. La qualité de la ligne artistique et de la gestion font leurs preuves. Des améliorations ponctuelles sont toujours nécessaires, néanmoins la situation saine permet d'envisager l'avenir avec sérénité, y compris par rapport aux événements à venir : le 150<sup>ème</sup> anniversaire du théâtre et la Fête des Vignerons. Aucun fait marquant n'a grevé cette saison.

L'augmentation des locations du Reflet (au nombre de 17 contre 11 l'exercice précédent) marque un regain aussi bienvenu que momentané, dû à la présence du Lavaux Classic, à deux locations à des producteurs privés et à une année « écoles de danse ».

La subvention de l'Etat de Vaud est maintenue à CHF 40'000,- et malgré un climat tendu, les partenariats le sont également ; Nestlé, AXA-Winterthur, Clinique Ardentis et Migros-Vaud figurent au nombre des soutiens privés. Nous avons aussi pu compter sur un soutien important de La Loterie Romande de CHF 80'000,- pour compléter l'équipement du son et réaliser divers aménagements techniques, comme le « miroir de poche », aménagement de gradins sur scène pour petite jauge de 100 places.

Concernant les charges artistiques, les frais liés à l'achat des spectacles versus le nombre de billets vendus sur l'ensemble de la saison est stable avec un coût moyen par billet de CHF 54.10 (CHF 56.60 en 2015 / 2016) et un prix de vente moyen de CHF 32.30 (CHF 35.10 en 2015 / 2016). Ceci en incluant les billets à tarif unique pour les spectacles jeune public, vendus à CHF 15,- / 18,- et les scolaires à CHF 15,- par élève. Le nombre de spectateurs sur la saison se monte à 20'290 (dont 1'776 élèves), contre 19'784 (dont 1'342 élèves) en 2015 / 2016. Ce sont au total 27'629 spectateur-trice-s qui ont fréquenté le Reflet, en comptant les locations du théâtre à des tiers (+10% sur 2015 / 2016). Si l'on rajoute les locations pour lesquelles notre billetterie n'a pas été opérationnelle (promotions scolaires, producteurs privés, assemblées générales etc.), nous pouvons estimer à environ 40'000 personnes qui ont fréquenté le théâtre pendant la saison 2016 / 2017.

En résumé, le résultat brut dégage un bénéfice de CHF 60'032.-, qui s'explique par l'augmentation des chiffres d'affaires de billetterie et de bar et par la bonne maîtrise des charges.

L'exploitation de la salle del Castillo demeure un défi pour la FAS. Au niveau de l'utilisation, le taux d'occupation en jours est en hausse avec 203 jours (118 en 2015 / 16), dû au Festival Images qui a occupé la salle pour 55 jours. Pour le reste de l'année, on dénote une légère augmentation des locations « commerciales » avec des événements que nous espérons récurrents (comme la foire aux vins organisée par la Coop) et qui expliquent la légère progression du chiffre d'affaires.

Parmi les types d'activités déployées, on note que les sociétés locales sont toujours majoritaires dans l'utilisation, avec la Ville de Vevey, suivi de près par les manifestations commerciales (AG, réunions, repas d'entreprise). Au chapitre des événements, nous devons déplorer deux sinistres sur le bâtiment, qui seront couverts en partie par les assurances.

Ceci étant, le résultat a été bien meilleur que prévu, avec une perte réduite à CHF 39'880.- au lieu des CHF 60'000.- budgétés. Ce tour de force a été réalisé grâce au nombre plus élevé de locations commerciales ainsi qu'à la prise en charge par le personnel de la FAS de bon nombre de problèmes liés à l'exploitation. A noter que le modèle d'exploitation est toujours en discussion sur la base de la proposition de tarification faites par la FAS.

Le résultat final à reporter est donc à nouveau positif avec CHF 753,-, qui ajoutés aux Fonds propres (provisions au bilan) de CHF 75'000.-, porte la fortune nette de la FAS à CHF 75'752.85 au 31 juillet 2017. La Fiduciaire qui a procédé à la révision a conclu que les comptes étaient conformes à la loi et aux statuts, selon son rapport du 27 octobre 2017. Les dits comptes ont été approuvés par le Conseil de Fondation de la FAS dans sa séance du 8 novembre 2017.

La ligne de programmation déployée ces dernières années privilégie les productions théâtrales tout en restant ouverte à l'ensemble des arts vivants. Ce positionnement distingue Le Reflet des autres grands lieux d'accueil de l'Arc lémanique tels que Beausobre à Morges, au grand nombre de spectacles de chanson et de musique ou L'Octogone à Pully, dont la programmation danse est très fournie.

La trentaine de spectacles de théâtre programmés a offert une large palette de styles, dans l'idée de susciter la curiosité et de permettre à chaque spectateur de se faire sa propre sélection selon ses préférences. Etaient à l'affiche, des auteurs classiques revisités par des metteurs en scène contemporains, des créations contemporaines, des spectacles avec des artistes dont la notoriété n'est plus à prouver, des spectacles jeunes publics et des Midi, théâtre ! A cela s'ajoute trois concerts, trois spectacles d'humour, trois opéras et théâtres musicaux et 5 spectacles de danse. Au total, 50 spectacles (dont la moitié sont des productions suisses), 85 représentations et 7 représentations scolaires.

Le Reflet se donne pour mission d'offrir une programmation plurielle et d'entretenir un lien de confiance avec le public de la région. Améliorer constamment la qualité de l'accueil à la billetterie, au bar, au vestiaire et sur scène, guider le public vers ses choix grâce à la présentation de saison, entretenir le dialogue avec les spectateurs à travers les différentes opérations de médiation culturelle, développer des collaborations avec les associations et institutions veveysannes, sont autant d'actes qui participent au développement de l'attachement du public à son théâtre, de sa confiance dans la programmation proposée et de son audace à découvrir de nouveaux artistes.

Des collaborations pendant la saison ont vu le jour avec le festival Images, le Cully Jazz Festival, le VIFFF, la Fête de la danse, l'association Lire et Ecrire, le café littéraire, la bibliothèque municipale, le CEPV. 7 introductions au spectacle et 2 bords de scène ont été proposés. Une audio description a permis à des spectateurs aveugles et mal voyants de découvrir le spectacle Miss Poppins, deux classes du gymnase de Burier ont rencontré Mathias Malzieu avant son concert et 9 classes de 11<sup>e</sup> H de Vevey ont participé à des visites guidées du théâtre avec ateliers des métiers du spectacle. Le passculture et la carte Sésame font partie des offres à tarif préférentiel.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 19 février 2018.

Au nom de la Municipalité  
la Syndique le Secrétaire



Elina Leimgruber Grégoire Halter